

OFFRE DE VSC

INTITULE DU VOLONTARIAT	Volontaire pour la gestion de la réserve naturelle des Terres australes françaises H/F Participation à la restauration du <i>Phylica arborea</i> de l'île Amsterdam
CATEGORIE	NA
STATUT	Volontaire de service civique (VSC) (loi du 10/03/2010) / Aucune limite d'âge pour candidater (18 ans min.)
DIRECTION	Direction de l'environnement
LOCALISATION	Ile Amsterdam
DOMAINE(S) D'ACTIVITES	Restauration écologique / Ecologie / Arboriculture
ELEMENTS DE CONTEXTE	Le Territoire des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) est créé par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955. Ce Territoire, inscrit à l'article 72-3 de la constitution, formé par les îles Saint-Paul et Amsterdam, l'archipel Crozet, les îles Kerguelen, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis 2007), est placé sous l'autorité d'un Préfet, administrateur supérieur. En plus de la responsabilité liée à l'administration du territoire, les TAAF sont également l'organisme gestionnaire de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises, de la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses et des autres îles Eparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova et Tromelin) protégées par arrêté. Les TAAF mettent en place sur ces districts un modèle de gestion permettant de concilier le développement d'activités humaines raisonnées et la protection d'un patrimoine naturel d'exception. Ces territoires insulaires et les zones marines qui leurs sont associées offrent à la France une position privilégiée au niveau international pour répondre aux grands enjeux environnementaux (préservation de la biodiversité, étude du changement climatique, gestion durable des ressources marines, etc.). La direction de l'environnement veille et contribue à la déclinaison des politiques nationales en matière d'environnement, de climat et de préservation de la biodiversité pour l'ensemble des districts des TAAF. La direction de l'environnement se compose d'un service connaissance et suivi du patrimoine naturel, d'un service conservation et restauration des milieux naturels, d'un service appui aux politiques publiques (services placés chacun sous l'autorité d'un chef ou d'une cheffe de service), d'une cellule coordination opérationnelle des agents en charge de la gestion des réserves naturelles (sous l'autorité d'une coordinatrice), et d'une cellule appui transversal sous l'autorité immédiate du directeur. Le <i>Phylica arborea</i>, seul arbre indigène des Terres australes françaises, a subi une forte régression de son aire de distribution en raison des pressions exercées par l'Homme par le passé (incendies, exploitation, pâturage, espèces exotiques végétales). Depuis 2010, le <i>Phylica arborea</i> est au centre d'un programme de restauration qui vise la plantation de jeunes individus en milieu naturel afin de recréer des boisements sains dans l'aire de distribution originelle de l'espèce. Les jeunes plants sont produits dans une pépinière sur la base Martin-de-Viviès à partir de graines collectées et sélectionnées dans différents semenciers de l'île. Des suivis réguliers sont également réalisés sur les différents sites de plantation afin d'évaluer l'état de santé, la croissance et la survie des plants. En janvier 2025 un incendie s'est déclaré sur l'île Amsterdam. Celui-ci a impacté 54% de la surface de l'île et environ 90% des populations de <i>Phylica arborea</i> relictuelles ou plantées. Cet évènement a causé une mise en pause du programme de restauration du <i>Phylica arborea</i>. Le contexte de la mission 2025-2026 sera une reprise du programme, à commencer par un travail de diagnostic. Dans ce cadre, la personne volontaire contribuera aux missions de la direction de l'environnement sur le district et participera plus précisément à la reprise du programme de restauration du <i>Phylica arborea</i> sur l'île Amsterdam. Pour l'exercice de

**MISSION(S) ET
ACTIVITES**

ses missions, la personne volontaire bénéficie de l'accompagnement scientifique et technique des référents thématiques du siège.

Ce volontariat est placé sous l'autorité de la préfète, administratrice supérieure, et sous la responsabilité directe de la coordinatrice opérationnelle. Sur le terrain, il est placé sous l'autorité du chef de district, représentant de la Préfète.

DESCRIPTION DE LA MISSION :

Contribution à la mise en œuvre des protocoles sur le terrain :

- Diagnostic post-incendie de l'état des populations plantées par la direction de l'environnement : diagnostic de mortalité exhaustif (environ 10 000 individus) et diagnostic de croissance sur l'échantillon suivi (environ 1300 individus) ;
- Proposition d'un nouvel échantillon de plants à suivre ;
- Diagnostic post-incendie de l'état des populations relictuelles et des populations plantées anciennes par acquisition d'images drones et comparaison de surfaces avant/après incendie ;
- Organisation et mise en œuvre de la plantation de 400 plants (reliquat post-incendie) ;
- Suivi scientifique des plantations selon le protocole habituel adapté à la situation ;
- Remise en fonctionnement sur un mode transitoire de la pépinière de *Phyllica arborea* (récolte, semis, rempotage, entretien des plants) ;
- Test d'un protocole de semis direct de *Phyllica arborea* en milieu naturel ;
- Réalisation de marcottages d'individus sauvages ;
- Réalisation de prélèvements de tissus en vue d'analyse génétique.
- Contribution au projet de rénovation de la pépinière
- Participation aux travaux de lutte contre les espèces exotiques végétales sur base
- Saisie des données de terrain et vérification
- Appui au déploiement d'outils de saisie numériques
- Rapportage régulier aux référents thématiques
- Rédaction des rapports techniques de fin de mission

Contribution aux missions de la direction de l'environnement sur le district

- Sensibilisation du personnel du district à la préservation de l'environnement et au statut de réserve naturelle nationale
- Soutien au chef de district sur toutes les thématiques environnementales
- Accueil et accompagnement des personnes de passage sur l'île (marins, passagers du Marion Dufresne, plaisanciers, etc.)
- Participation aux réunions de services
- Mise en œuvre et suivi des procédures de biosécurité
- Suivi et accompagnement environnemental des chantiers
- Organisation des événements sur les thématiques environnementales (Fête de la Nature, Journée mondiale des zones humides, etc.)

Missions transversales :

- Contribution à l'élaboration collective des plannings
- Participation à la gestion du composteur
- Soutien aux actions réalisées dans le cadre des autres thématiques du plan de gestion de la réserve naturelle nationale
- Participation à la veille / détection post-programme RECI d'éventuels indices de présence de mammifères introduits
- Gestion des transits pédestres et mise en œuvre d'actions visant à limiter l'impact du piétinement sur la végétation : diagnostic d'état des transits, pose de caillebotis
- Organisation et/ou participation aux chantiers participatifs (dépollutions, ramassage de déchets, etc.)
- Rédaction des comptes-rendus mensuels
- Entretien des locaux dédiés à la gestion de la réserve naturelle nationale
- Inventaires du matériel
- Participation aux tâches collectives de la base

	Avant le départ en mission, la personne volontaire suivra une formation d'environ 10 jours au siège des TAAF à Saint-Pierre de La Réunion. Cette formation permet d'appréhender les éléments de contexte (collectivité des TAAF, présentation des territoires, protocoles mis en œuvre sur le terrain, bases de données, etc.), de bénéficier d'une formation sur des points spécifiques (formation drone) et de rencontrer l'équipe de la direction de l'environnement basée au siège des TAAF. Au retour de mission, la personne recrutée passera un à deux jours au siège des TAAF pour assurer un débriefing de la mission avec les personnels concernés.
PERSONNEL A ENCADRER	NA
SPECIFICITES / CONTRAINTES / SUJETIONS	Indemnisation : 1 088, 82 euros nets/mois (indemnité de base + indemnité supplémentaire afférente au volontariat de service civique dans les TAAF). Poste nourri et logé.
COMPETENCES REQUISES	Bac+2 minimum SAVOIR FAIRE - Première expérience en diagnostic naturaliste de terrain ou mise en œuvre de protocole naturaliste pour répondre à une question de gestion - Compétences en suivi de plantations - Une expérience en suivi de végétation par drone serait un réel atout - Une expérience dans la réimplantation de plants en milieu naturel serait un réel atout - Expérience dans la gestion d'une pépinière serait un atout - Une expérience en gestion d'espace naturel protégé serait un atout - Compétences générales en botanique - Maîtrise des outils informatiques usuels - Compétences dans l'utilisation de bases de données et SIG SAVOIR ETRE - Pragmatisme et capacité à objectiver une situation - Dynamisme et motivation - Sens de l'organisation et rigueur - Sens de l'intérêt général - Capacité d'adaptation - Bon relationnel au sein d'un groupe - Aptitude à travailler en équipe et en autonomie - Aptitude à encadrer un groupe et à transmettre un message de sensibilisation à l'environnement - Bonne condition physique et aptitudes à évoluer en milieu accidenté
DUREE DE LA OU DES MISSIONS	13 mois - entre octobre 2025 et novembre 2026
CONTACT	Pour toute information sur les volontariats, merci d'adresser un mail sur la boîte coordinagentsde@taaf.fr

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de Mme la Préfète, administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises et CV détaillé en format pdf) sont à adresser au service des ressources humaines à l'adresse recrutement-environnement@taaf.fr en mentionnant impérativement en objet du message :

CANDIDATURE_VSC_PHYLICA_NOM_Prénom

Date limite de candidature : 15/07/2025